

UNE BONNE RENTRÉE SCOLAIRE 2023



INSCRIPTIONS :

- À la **restauration scolaire** (jusqu'au 30 août)
- Aux **accueils avant / après l'école** (garderie)
- Aux **mercredis récréatifs**



VILLE DE
ROUBAIX

LA RESTAURATION SCOLAIRE

1> Inscription (obligatoire) : enregistrement avant le 30 août.

2> Puis réservation des repas (obligatoire) :

Pour assurer un repas chaud à votre enfant et éviter le gaspillage alimentaire.

› **Menus disponibles** en Mairies de Quartiers ou sur le site roubaix.fr
(Rubrique « services et informations pratiques » puis « éducation enfance »)

L'ACCUEIL AVANT / APRES L'ÉCOLE

1> Inscription (obligatoire) :

pour respecter la sécurité des enfants et réserver le meilleur accueil de chacun.

2> La réservation de la garderie (obligatoire) :

pour assurer une place à votre enfant.

Réservation possible à l'année, au mois, à la semaine, au jour le jour.

› **La garderie :**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Sauf écoles Camus et Anatole France : de 7h30 à 8h15 et de 16h à 18h30

LES MERCREDIS RÉCRÉATIFS MUNICIPAUX

1> Inscription (obligatoire) :

Pour des raisons de sécurité et d'organisation, les enfants qui ne sont pas inscrits ne pourront pas être accueillis par nos équipes.

2> Réservation (obligatoire) : au plus tard le mercredi avant 17h pour le mercredi suivant (ou le mardi avant 17h si mercredi férié) pour assurer une place à votre enfant

› **Journée complète (pour les 6-14 ans) et demi-journée sans repas l'après-midi**

Accueils de loisirs du mercredi (proposés par les services municipaux) : de 9h à 17h, ou 13h à 17h, en période scolaire.

Garderie : de 7h30 à 9h (le matin) et de 17h à 18h30 (le soir).

Les centres sociaux proposent également des loisirs le mercredi.

TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	ACCUEILS TEMPS SCOLAIRES 2/12 ANS		ACCUEIL DE LOISIRS MERCREDI 6/14 ANS		
	GARDERIE matin/soir	RESTAURATION SCOLAIRE	GARDERIE matin/soir	JOURNÉE AVEC REPAS	½ JOURNÉE SANS REPAS 13H - 17H
0 - 260	0,50 €	1,00 €	0,50 €	1,20 €	0,60 €
261 - 369	0,90 €	1,50 €	0,90 €	1,80 €	0,90 €
370 - 400	0,90 €	1,50 €	0,90 €	1,90 €	1,00 €
401 - 499	1,20 €	1,90 €	1,20 €	2,52 €	1,26 €
500 - 505	1,20 €	1,90 €	1,20 €	2,60 €	1,36 €
506 - 610	1,35 €	2,10 €	1,35 €	3,60 €	1,80 €
611 - 700	1,50 €	2,40 €	1,50 €	4,20 €	2,10 €
701 - 715	1,50 €	2,40 €	1,50 €	4,30 €	2,20 €
716 - 820	1,65 €	2,55 €	1,65 €	4,80 €	2,40 €
821 - 930	1,80 €	2,90 €	1,80 €	5,40 €	2,70 €
931 - 1050	1,95 €	3,10 €	1,95 €	6,00 €	3,00 €
1051 et plus	2,10 €	3,50 €	2,10 €	6,60 €	3,30 €
Non-Roubaisien 0 - 369	3,10 €	4,95 €	3,10 €	7,80 €	3,90 €
Non-Roubaisien 370 - 499	3,10 €	4,95 €	3,10 €	8,04 €	4,02 €
Non-Roubaisien 500 - 700	3,10 €	4,95 €	3,10 €	8,28 €	4,14 €
Non-Roubaisien 701 et plus	3,10 €	4,95 €	3,10 €	8,92 €	4,34 €

Chaque mois, vous recevrez chez vous la facture des repas pour les accueils de loisirs.
 Pour les mercredis récréatifs, le paiement se fait à la réservation.
 Pour les réservations faites à l'année, au-delà de 15 jours d'absences non expliquées, celles-ci seront annulées.

La restauration scolaire, l'accueil avant/après l'école et les mercredis récréatifs seront assurés dès la semaine de la rentrée : à partir du 4 septembre.

LE CHÈQUE-ACTIVITÉ

Un chèque de 50 € pour aider à payer une activité à votre enfant (sports, culture, environnement et nature...) offert par la Mairie à chaque enfant habitant à Roubaix et scolarisé de la maternelle au CM2 (durant l'année 2023-24)

1> A retirer En Mairies de Quartiers avant le 2 octobre

2> A utiliser jusqu'au 2 octobre

Retrouvez la liste des associations acceptant le chèque-activité sur roubaix.fr

EN RÉSUMÉ

TEMPS 1 : L'INSCRIPTION

L'enregistrement (année, trimestre, mois, semaine, jour) **est obligatoire avant le 30 août.**

L'enregistrement pour les accueils avant/après l'école et les mercredis récréatifs peut se faire en même temps que pour la restauration scolaire.

L'inscription se fait en Mairies de Quartiers.

TEMPS 2 : LA RÉSERVATION

La réservation (année, trimestre, mois, semaine, jour) **est obligatoire : le mercredi avant 17h max. (ou le mardi avant 17h si mercredi férié) pour le lundi suivant**

La réservation se fait en Mairies de Quartiers ou sur roubaix.fr (kiosque famille)

Mairie de quartiers CENTRE

17 Grand'Place - 03 20 66 46 00

Mairie de quartiers NORD

114 place de la Fosse aux Chênes -
03 20 28 10 60

Mairie de quartiers SUD

188 boulevard de Fourmies - 03 20 99 92 10

Mairie de quartiers EST

71 rue de Verdun - 03 20 99 10 01

Mairie de quartiers OUEST

187 rue de l'Épeule - 03 20 28 10 40

LES PIÈCES À FOURNIR :

- Livret de famille
- Attestation récente de la CAF (mentionnant le quotient familial et le numéro d'allocataire)
- Justificatif de domicile (de moins de trois mois)
- Bon de commande (pour les activités périscolaires et la restauration)